

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications importantes apportées aux règles de la CDS – Fonction FINet

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la CDS, de modifications à ses règles concernant la fonction FINet qui remplacera la fonction actuelle DetNet. Les modifications proposées décrivent FINet comme une fonction permettant l'établissement du solde net et la novation des opérations admissibles sur titres à revenu fixe et spécifient que FINet se chargera automatiquement des opérations admissibles. Elles décrivent les calculs d'évaluation quotidienne au marché qui seront appliqués aux obligations FINet en cours.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2008-12-12, Vol. 5, n° 49).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 12 janvier 2009, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514.864.6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Monique Viranyi
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0337, poste 4359
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4359
Télécopieur : 514.873.7455
Courrier électronique : monique.viranyi@lautorite.q.ca